

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV
ARRETEE AU 30 JUIN 2005**

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2005

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 30 juin 2005, qui font apparaître un actif net de 11.394.886 dinars pour un capital de 11.098.732 dinars et une valeur liquidative égale à 103,512 dinars par action.

Nos contrôles ont été effectués conformément à la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité et consistant principalement à :

- vérifier la concordance des données dégagées par les états financiers trimestriels avec les livres comptables,
- prendre connaissance des méthodes et principes comptables ayant servi à établir ces états financiers,
- effectuer un examen analytique des résultats et des données financières présentés au 30 juin 2005,
- obtenir de la Direction, les informations jugées nécessaires en de telles circonstances.

Conformément aux objectifs de notre mission, nous n'avons pas mis en œuvre tous les contrôles qu'implique une mission de certification. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur l'image fidèle que donnent les états financiers trimestriels.

Sur la base des diligences accomplies, nous vous informons que nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 30 juin 2005.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Néjiba CHOUK

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 JUIN 2005

(Unité : en D.T.)

	NOTE	AU 30/06/2005	AU 30/06/2004	AU 31/12/2004
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille-titres	3-1	9 106 106	4 077 614	4 235 217
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		194 714	222 012	64 522
b - Obligations et valeurs assimilées		8 911 392	3 855 602	4 170 695
c - Autres valeurs		0	0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3-3	2 283 663	1 028 040	1 076 416
a - Placements monétaires		1 285 360	398 212	596 756
b - Disponibilités		998 303	629 828	479 660
AC 3 - Créances d'exploitation		2 400	685	1 228
a - Dividendes et intérêts à recevoir		2 400	685	1 228
AC 4 - Autres actifs		27 350	8 284	2 959
a - Débiteurs divers		27 350	7 405	2 744
c - Immobilisations nettes		0	879	215
TOTAL ACTIF		11 419 519	5 114 623	5 315 820
PASSIF EXIGIBLE				
PA 1 - Opérateurs créditeurs		22 856	15 329	8 628
PA 2 - Autres créditeurs divers		1 777	2 245	6 321
TOTAL PASSIF EXIGIBLE		24 633	17 574	14 949
ACTIF NET		11 394 886	5 097 049	5 300 871
CP 1 - Capital		11 098 732	4 942 058	5 016 068
CP 2 - Sommes distribuables		296 154	154 991	284 803
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		193	32	33
b - Sommes distribuables de l'exercice		295 961	154 959	284 770
ACTIF NET		11 394 886	5 097 049	5 300 871
TOTAL PASSIF EXIGIBLE + ACTIF NET		11 419 519	5 114 623	5 315 820

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 JUIN 2005
(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU 01/04/05 AU 30/06/05	DU 01/01/05 AU 30/06/05	DU 01/04/04 AU 30/06/04	DU 01/01/04 AU 30/06/04	DU 01/01/04 AU 31/12/04
PR 1 - REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES	3-2	137 657	201 302	108 815	175 338	301 482
a Dividendes		31 164	31 164	44 755	44 755	44 755
b Revenus des obligations et valeurs assimilées		106 493	170 138	64 060	130 583	256 727
c Revenus des autres valeurs		0	0	0	0	0
PR 2 - REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3-4	23 366	36 243	8 466	26 569	58 232
a. Revenus des bons du Trésor		4 938	5 847	0	0	0
b. Revenus des billets du Trésorerie		12 593	22 098	7 722	12 610	41 645
c. Revenus des certificats de dépôt		3 496	3 995	0	0	499
d. Intérêts sur comptes courants		2 339	4 303	744	13 959	16 088
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		161 023	237 545	117 281	201 907	359 714
CH 1 - CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS		-15 137	-23 581	-8 750	-16 576	-33 172
REVENU NET DES PLACEMENTS		145 886	213 964	108 531	185 331	326 542
CH 2 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-5 483	-10 039	-4 731	-9 939	-16 659
RESULTAT D'EXPLOITATION		140 403	203 925	103 800	175 392	309 883
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		67 228	92 036	-17 961	-20 433	-25 113
SOMMES DISTRIBUABLES		207 631	295 961	85 839	154 959	284 770
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-67 228	-92 036	17 961	20 433	25 113
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		-28 112	-26 970	-34 865	-28 712	-13 993
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-5 375	-7 704	1 810	676	-2 069
Variation des plus (ou moins) valeurs réalisées/cessions de titres		-22 666	-19 195	-36 675	-29 299	-11 050
Frais de négociation		-71	-71	0	-89	-874
RESULTAT NET DE LA PERIODE		112 291	176 955	68 935	146 680	295 890

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 JUIN 2005
(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU AU 30/06/05	DU 01/01/05 AU 30/06/05	DU 01/04/04 AU 30/06/04	DU 01/01/04 AU 30/06/04	DU 01/01/04 AU 31/12/04
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		112 291	176 955	68 935	146 680	295 890
a - Résultat d'exploitation		140 403	203 925	103 800	175 392	309 883
b - Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-5 375	-7 704	1 810	676	-2 069
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		-22 666	-19 195	-36 675	-29 299	-11 050
d - Frais de négociation de titres		-71	-71	0	-89	-874
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		-284 802	-284 802	-259 728	-259 728	-259 728
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		3 625 148	6 201 862	-727 165	-60 082	-5 470
a - Souscriptions		5 333 155	9 231 303	2 023 075	5 654 970	9 283 576
- Capital		5 389 900	9 007 000	2 127 900	5 516 400	8 961 200
- Régularisation des sommes non distribuables		50 634	91 689	19 395	87 953	122 116
- Régularisation des sommes distribuables		-107 379	132 614	-124 220	50 617	200 260
- Droits d'entrée		0	0	0	0	0
b - Rachats		-1 708 007	-3 029 441	-2 750 240	-5 715 052	-9 289 046
- Capital		-1 729 300	-2 958 900	-2 800 400	-5 566 700	-8 952 300
- Régularisation des sommes non distribuables		-16 423	-30 156	-23 494	-77 334	-111 405
- Régularisation des sommes distribuables		37 716	-40 385	73 654	-71 018	-225 341
- Droits de sortie		0	0	0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET		3 452 637	6 094 015	-917 958	-173 130	30 692
AN 4 - ACTIF NET						
a - Début de période		7 942 249	5 300 871	6 015 007	5 270 179	5 270 179
a - Fin de période		11 394 886	11 394 886	5 097 049	5 097 049	5 300 871
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS						
a - Début de période		73 477	49 602	55 735	49 513	49 513
a - Fin de période		110 083	110 083	49 010	49 010	49 602
VALEUR LIQUIDATIVE		103,512	103,512	104,000	104,000	106,868
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT		1,07%	2,23%	1,23%	2,64%	5,33%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2005**NOTE N°1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n°88-92 du 2 août 1988 telle que modifiée par la loi n°92-113 du 23 novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

La société a obtenu :

- l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000,
- le visa du prospectus d'émission par le C.M.F. le 26 octobre 2001 sous le n°01.425.

Elle a été définitivement constituée le 22 juin 2001 et a entamé son activité le 21 novembre 2001.

La gestion du portefeuille-titres de la SICAV est assuré par la Compagnie Gestion et Finance «C.G.F.», moyennant une rémunération égale à 0,4% de l'actif net moyen, réglée trimestriellement et à terme échu.

La Banque Internationale Arabe de Tunisie «B.I.A.T.» a été désignée dépositaire des titres et fonds de la SICAV, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- de 0 à 10 millions de dinars : 0,1% de l'actif net avec minimum de 6.000 D
- de 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% de l'actif net
- au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% de l'actif net

NOTE N°2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV sont établis en référence aux dispositions de l'arrêté du ministère des Finances du 22 janvier 1999 portant promulgation des normes comptables sectorielles relatives aux O.P.C.V.M.

Ces états financiers trimestriels comprennent les documents suivants :

- le bilan,
- l'état des résultats,
- l'état de variation de l'actif net,
- les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ces états trimestriels sont les suivants :

2.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat, les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote.

La différence, par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente, constitue une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen en bourse à la date du 30 juin 2005.

2.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote sont évalués en date d'entrée à leur valeur de marché à la date du 30 juin 2005 ou à défaut, à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les bons du Trésor et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêt à leur prix d'acquisition (valeur nominale – intérêts précomptés non échus).

2.4. CESSIION DES PLACEMENTS :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE N°3 : PRESENTATION DES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DU RESULTAT**3.1. PORTEFEUILLE TITRES :**

Le portefeuille titres est arrêté au 30 juin 2005 à 9.106.106 dinars, détaillé comme suit :

(en dinars)				
DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30/06/2005	% DE L'ACTIF
OBLIGATIONS ET VALEURS				
- OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA				
* Emprunt obligataire CIL 2002/1	500	20.000	20.337	0,18
* Emprunt obligataire CIL 2002/2	500	50.000	52.367	0,46
* Emprunt obligataire SOTUVER 2002	1.000	100.000	102.010	0,89
* Emprunt obligataire AL 2001/2	1.000	58.000	59.745	0,52
* Emprunt obligataire ATL 2001/2	2.000	80.000	81.972	0,72
* Emprunt obligataire B.T.K.D. 2002	1.000	60.000	62.151	0,54
* Emprunt obligataire CDS 2001	3.000	120.000	124.442	1,09
* Emprunt obligataire GL 2004/1	1.500	150.000	154.052	1,35
* Emprunt obligataire GL 2001/2	500	40.000	41.197	0,36
* Emprunt obligataire SKANES 2003	2.000	200.000	200.667	1,76
* Emprunt obligataire TUNISIE	6.000	240.000	241.239	2,11
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING	2.000	80.000	81.310	0,71
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING	1.000	60.000	62.725	0,55
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING	3.000	180.000	181.810	1,59
* Emprunt obligataire TOUTA 2002 B	2.550	255.000	266.737	2,34
* Emprunt obligataire AIL 2005 A	1.500	150.000	150.315	1,32
* Emprunt obligataire AIL 2005 B	2.000	200.000	200.449	1,76
* Emprunt obligataire EL MAZRAA 2001	500	40.000	41.087	0,36
		2.083.000	2.124.612	18,61
- B.T.A. :				
* B.T.A. 7,00% février 2015	500	505.000	515.425	4,52
* B.T.A. 7,00% février 2015	700	704.690	721.595	6,32
* B.T.A. 7,00% février 2015	100	100.100	103.085	0,90
* B.T.A. 7,00% février 2015	700	706.790	721.595	6,32
* B.T.A. 7,00% février 2015	1.000	1.011.200	1.030.849	9,03
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	1.000	1.009.500	1.119.464	9,80
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	700	763.000	783.625	6,86
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	500	541.000	559.732	4,90
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	500	546.500	559.732	4,90
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	300	302.250	335.839	2,94
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	300	328.350	335.839	2,94
		6.518.380	6.786.780	59,43
TOTAL OBLIGATIONS ET V. TITRES OPCVM :		8.601.380	8.911.392	78,04
* SICAV TRESOR	1.900	194.469	194.714	1,70
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		8.795.849	9.106.106	79,74

3.2. REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille titres totalisent, au 30 juin 2005, 137.657 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/04/05 Au 30/06/05	Du 01/04/04 Au 30/06/04
- Intérêts sur obligations et valeurs assimilées	106.493 D	64.060 D
- Revenus des placements et autres valeurs	0	0
- Revenus des titres OPCVM	<u>31.164 D</u>	<u>44.755 D</u>
	137.657 D	108.815 D

3.3. PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2005 à 2.283.663 dinars, détaillée comme suit :

(en dinars)				
DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30/06/2005	% DE L'ACTIF
PLACEMENTS MONETAIRES :				
- BILLETS DE TRESORERIE :				
* Billet FLEXO33 – 15/07/2005	1	147.404	149.537	1,31
* Billet FLEXO34 – 14/07/2005	1	49.671	49.857	0,44
* Billet FLEXO35 – 28/09/2005	1	196.117	196.159	1,72

* Billet STEQ 4 – 20/07/2005	1	394.153	398.872	3,49
- B.T.C. :		787.345	794.425	6,96
* BTCT26S– 18/10/2005	500	485.088	490.935	4,30
TOTAL DES PLAC.		1.272.433	1.285.360	11,26
- DISPONIBILITES		998.303	998.303	8,74
TOTAL GENERAL		2.270.736	2.283.663	20,00

3.4. REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Les revenus des placements monétaires totalisent, au 30 juin 2005, 23.366 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/04/05 Au 30/06/05	Du 01/04/04 Au 30/06/04
- Revenus des bons du Trésor	4.938 D	0
- Revenus des billets de trésorerie	12.593 D	7.722 D
- Revenus des certificats de dépôt	3.496 D	0
- Revenus des comptes de dépôt	<u>2.339 D</u>	<u>744 D</u>
	23.366 D	8.466 D

3.5. CAPITAL SOCIAL :

Les mouvements sur le capital de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'analysent, au cours du deuxième trimestre 2005, comme suit :

Capital au 31 mars 2005 :

- Montant	: 7.347.700 D
- Nombre de titres	: 73.477
- Nombre d'actionnaires	: 185

Souscriptions réalisées au cours de la période :

- Montant	: 5.389.900 D
- Nombre de titres	: 53.899
- Nombre d'actionnaires nouveaux	: 96

Rachats effectués au cours de la période :

- Montant	: 1.729.300 D
- Nombre de titres rachetés	: 17.293
- Nombre d'actionnaires sortants	: 29

Capital au 30 juin 2005 :

- Montant	: 11.008.300 D
- Nombre de titres	: 110.083
- Nombre d'actionnaires	: 252